

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 17 & 18 SEPTEMBRE 2019



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie, BELLAOUI Nadia (mercredi), BOURDIER Pascale (mercredi), BONNENFANT Renaud (mercredi), BILLET Serge, BOUTRON Christian, BURDY Max, CARRE Charlotte, CHUKER Perrine, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FENEAU Pascal, FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry, GUIEU Jean-Marc, LACROIX Michel, LEBELLE Dominique, MANUEL Henriette, MEUNIER Madeleine, MONTES Sandrine (mardi), MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline, MOREL Patrick, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RENAULT Philippe, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

Pour l'USEP : STRUGALA Carole

Pour l'UFOLEP : BOUGEARD Alain, ROIG-ROLLIN Michèle

Pour la Ligue : BRULAND Guy

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 5 ET 6 JUIN 2019

Le PV du CD des 5 et 6 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ACTUALITES POLITIQUES

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Le rapport de la cour des comptes intitulé « L'école et le sport : une ambition à concrétiser » a été diffusé le 12 septembre. Cet écrit fait suite à un contrôle organique de la cour des comptes concernant l'USEP et l'UNSS. La cour a souligné la gestion financière irréprochable de l'USEP ainsi que son fonctionnement économe et efficace au regard de moyens circonscrits. Des conclusions provisoires avaient été adressées à l'USEP nationale et ont fait l'objet d'une réponse écrite ainsi que d'un entretien avec les magistrats de la cour. Certaines observations de l'USEP ont été prises en compte par la cour pour la rédaction du rapport final.

Onze recommandations ont été formulées dont 3 concernent plus directement l'USEP :

- Engager un rapprochement des deux associations du sport scolaire (USEP et UNSS) en vue de fluidifier l'organisation territoriale d'ensemble et d'améliorer leur efficacité, sans exclure à terme leur unification.
- Contrôler les trois heures fléchées au sein des obligations réglementaires de service des enseignants d'EPS du 2nd degré vers le sport scolaire, les mettre à disposition du chef d'établissement en cas de faible participation à l'association sportive, pour notamment renforcer les moyens du 1^{er} degré.
- Veiller à ce que les activités de l'USEP et celles des intervenants extérieurs (PVP et ETAPS) augmentent effectivement l'offre d'éducation.

Le MENJ a adressé une réponse constructive et rassurante à la cour des comptes en réaffirmant plusieurs éléments (pages 113 à 120 en annexe du rapport) dont le rejet d'une unification de l'UNSS et de l'USEP ou de l'intervention de professeurs 2nd degré pour assurer les horaires d'EPS à l'école primaire. Une réorganisation du sport scolaire au niveau académique avec l'intervention des fonctionnaires Jeunesse et sports est cependant évoquée.

Dans sa réponse, la ministre des sports avance également la création en 2020 d'un délégué académique à la jeunesse, à l'éducation populaire, à la vie associative et au sport placé auprès du recteur de région académique.

Des éléments de réponse seront apportés dans le communiqué de presse de l'USEP pour la JNSS.

CONVENTION MEN-USEP-LIGUE

La note d'accompagnement à la convention est en cours de validation par le cabinet du MENJ.

FORMATION

Le décret sur les 5 journées de formation continue durant les congés scolaires est publié au Journal officiel du 8 septembre. Un arrêté annonce la rémunération de ces formations à hauteur de 20 € brut par heure. Un arrêté fixe le montant de l'allocation de formation : 20€ brut par heure dans la limite de 120€ par journée et 60€ par demi-journée.

JNSS

L'évènement parisien se déroulera au stade Ladoumègue en présence de 5 ministres : éducation nationale, sports, enseignement supérieur, personnes handicapées et agriculture. La convention entre les ministères de l'éducation nationale, des sports ainsi que le CNOSF et le CPSF sera signée à cette occasion ainsi que treize conventions quinquipartites (athlétisme, badminton, basketball,



canoë-kayak, escrime, gymnastique, handball, pétanque, sports-boules, tennis de table, boxe française, rugby à 13, volleyball).

CARTE ET LICENCE « PASSERELLE »

La présidente présente la mise en œuvre expérimentale du dispositif de carte passerelle qui s'adressera aux licenciés USEP de CM1 et CM2 de la Vienne, de l'Orne et des Bouches-du-Rhône. La carte permettra à ces enfants de bénéficier de 3 séances de découverte d'une ou plusieurs activités sportives dans les clubs locaux volontaires. Une évaluation de ce dispositif sera effectuée afin d'étudier l'opportunité de sa généralisation ultérieure.

Un dispositif de licence passerelle USEP/UFOLEP est également en cours d'expérimentation dans 16 départements. Un bilan sera tiré en fin d'année afin de se prononcer sur l'avenir et l'éventuelle généralisation du dispositif.

GENERATION 2024

La proposition de convention entre les associations USEP et les clubs a été modifiée suite à sa présentation lors du dernier comité directeur. Le document est en cours d'étude par la direction des affaires juridiques du MENJ.

BILAN ET SUITES DU CONGRÈS DES ENFANTS

Le congrès a été jugé positif en termes de dynamisation de la vie associative tant du point de vue des enfants que des adultes participants qui ont fait preuve d'une grande implication. Il est regretté qu'un temps convivial d'accueil n'ait pas été organisé le vendredi soir.

Le comité de pilotage du congrès des enfants réuni le 16 septembre a formalisé deux documents : le manifeste des enfants et le livre blanc du congrès des enfants de l'USEP, compte-rendu plus exhaustif des propositions des enfants et adultes présents. Le manifeste maqueté sera diffusé lors du RPD où il servira de support aux échanges organisés lors de la table ronde du samedi matin.

PROJET EVENEMENT USEP HORIZON 2024

Le projet d'une mobilisation progressive de 2020 à 2024 est évoqué avec objectif de développer des rencontres qui prennent en compte les demandes du manifeste des enfants de l'USEP. L'écoresponsabilité et l'implication plus importante des familles dans la rencontre pourraient être les principes premiers. La temporalité pourrait s'appuyer sur les trois temps forts de l'année : JNSS, Semaine olympique et paralympique et Journée olympique. La CNVSA réunie la veille du RPD fera une première proposition plus formalisée qui sera présentée et débattue lors d'un atelier participatif du RPD. La réflexion sera poursuivie tout au long de l'année et pourrait aboutir à la proposition d'un événement national sur 4 ans à l'AG de Lorient.

RASSEMBLEMENT DES PRÉSIDENT-E-S / DÉLÉGUÉ-E-S 2019

L'état actuel des inscriptions laisse présager une participation importante des comités. Les élus responsables font le point sur les différents temps du RPD.

		Jeudi			Vendredi			Samedi
Matin	Bureau	Accueil des nouveaux délégués			Accueil des nouveaux délégués	Réunion des responsables régionaux de la formation	Rencontre des présidents de CRUSEP	Réponse aux questions posées sur l'ANS RPD : table ronde + Clôture avec la ligue de l'enseignement
						RPD 14h – 15h : Ouverture en plénière avec interventions - V. Lena (cités éducatives) - Commission ANS - Présentation de la ressource roulé-glissé 15h – 18h30 Ateliers (cf. ci-dessous)		Réunion des représentants des comités d'outremer
A-M								
Soir			Accueil des responsables régionaux de la formation	Accueil des Présidents de CRUSEP	18h45 : signature de la convention avec la FFTA Cocktail + repas			

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Temps 1 15h30 – 17h	EDD	EDD	Logiciel rencontre	Horizon 2024	Périmètre de l'association
Temps 2 17h – 18h30	EDD	EDD	Modèle économique	Déclinaison de la convention MEN	

La table ronde du samedi sera organisée sur la base du manifeste des enfants. Les invités suivants ont répondu positivement :

- Doyenne du groupe EPS de l'IGEN (Véronique Eloi-Roux)
- Délégué ministériel au JOP 2024 (Thierry Terret)
- Président du CNOSF (à confirmer)
- Directrice nationale de l'UNSS (représentée par Edouard Andréassian)
- Déléguée nationale EPS du Se-Unsa (Elisabeth Allain-Moreno)
- Président de la FCPE (à confirmer)
- Présidente de l'ANCP (Hélène Cuihlé)

La question qui pourrait être posée serait : comment pouvons-nous ensemble relever le défi de la mise en œuvre du manifeste des enfants de l'USEP ?

SUIVI DES COMITES

04. Le départ du délégué est prévu en janvier mais le recrutement d'un nouveau est en cours.

06. La situation financière est complexe.

08. Le comité directeur a démissionné en juillet. Le directeur national a rencontré l'IENA et une rencontre entre le DASEN et la présidente est programmée. Le président du CRUSEP est associé à ces démarches.

34. Des difficultés persistent pour organiser un rendez-vous avec la FD34 et le CD USEP.

46. Le président du CD a démissionné étant également président de la FDL.

62. Une prise de contact est nécessaire avec le comité.

67. La présidente et le directeur se sont rendus sur place afin de faire le point sur le pilotage politique du comité et les relations avec les services de l'éducation nationale.

68. La présidente et le directeur se sont rendus sur place afin de travailler sur l'accord cadre et son avenant financier en présence du président et du DG Ligue.

80. Le CDUSEP est en attente du versement de la CPO 2019.

83. Une demande a été faite auprès du DASEN pour faire évoluer la mise à disposition du délégué USEP de 0,25 à 0,5 ETP.

95. La convention et son avenant ont été signés durant l'été.

987. Les démarches avec l'APAC et les assureurs locaux se poursuivent malgré quelques maladroites qui ont entraîné des retards.

Le secrétaire général présente le cahier des charges d'organisation du congrès 2021 qui sera transmis au réseau avec l'appel à candidature. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

GOUVERNANCE

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT

Certains comités départementaux n'ont pas transmis la déclinaison du projet national de développement à l'échelon national. En cas de non-réception de ce projet avant le 15 décembre 2019, aucune dotation financière des contrats de développement ne sera attribuée à ces comités. Une demande d'information sur cette situation leur sera adressée par courrier et ils seront informés de cette décision. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le comité directeur rappelle que le dépôt des comptes des comités sur Innovance est une exigence fédérale. Les comités ne respectant pas cette exigence seront avisés par courrier qu'ils ont jusqu'au 15 décembre 2019 pour y satisfaire, l'équipe de direction nationale se tenant à leur disposition pour les accompagner. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le comité directeur décide à l'unanimité de maintenir les critères et le taux de répartition financière pour les contrats de développement départementaux pour cette dernière année de mandature.

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT REGIONAUX

Toutes les régions ont déposé un projet régional de développement et conventionné avec une DRJCS pour la mise en place d'une ETR. Le CD vote à l'unanimité la réaffectation des 10% qui étaient fléchés vers la mise en place des ETR vers l'opération à rayonnement régional qui passerait donc à 30% de la dotation. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

BILAN DE MANDATURE

La présidente propose que le bilan soit à la fois un bilan objectif des 3 années écoulées et un support de travail pour les membres du comité directeur qui seront élus en avril 2020. La procédure de constitution du bilan initiée ce jour aboutira à une présentation lors de la prochaine assemblée générale. Élus et permanents sont ensuite invités à se rassembler par champ afin d'initier ce bilan en s'appuyant sur le PND 2017-2020 et les indicateurs qui y sont définis. L'observatoire des pratiques reste à la disposition des élus pour affiner la pertinence de ces indicateurs.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La vice-présidente en charge de l'accompagnement des territoires fait le bilan de la commission ANS qui a été réunie plusieurs fois pour répartir et attribuer les 934 800€ de la part territoriale de l'ex CNDS. 282 projets ont été étudiés par cette commission et tous les comités ont reçu une dotation. Seuls trois comités ont effectué une demande d'information sur la dotation attribuée. Les travaux de cette commission seront présentés lors du RPD par deux de ses membres non élus au comité directeur national : Laurent Fafeur et Philippe Charleux.

Le directeur national rappelle la procédure de recrutement du chargé de mission (CDD de 10 mois): 23 candidatures complètes ont été reçues. Le bureau des 27 et 28 août a décidé de retenir 9 candidatures afin de participer aux entretiens de recrutement. Cinq candidats se sont présentés à l'entretien et la commission de recrutement propose le classement des candidats suivant :

- 1- Thibault DUSSUD
- 2- Clémence RICAILLE
- 3- Mickaël PORCEDDU
- 4- Jean-Baptiste BERDER
- 5- Soufiane RAHIB

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité. Le chargé de mission recruté participera à la commission ANS avec une voix consultative. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

Le point budgétaire effectué met en avant une baisse sensible des affiliations et licences ainsi que des dépassements à prévoir sur les lignes suivantes : Assemblée générale, Congrès des enfants, Comité directeur, Rassemblement des présidents/délégués et Commission nationale des finances.

La trésorière présente les arbitrages proposés par le bureau des 27 et 28 août afin de maintenir l'équilibre budgétaire. Le principe de sanctuarisation des dotations aux comités est rappelé.

Dans le cadre de l'envoi des panneaux de communication du congrès des enfants, des droits de douane ont été facturés aux comités d'outremer. Le comité directeur propose de prendre en charge ces frais.

Les élus sont invités à préparer le budget de leur champ respectif afin que le budget global puisse être présenté au comité directeur de décembre. Une réflexion est engagée sur les modalités de remboursement des participants aux rassemblements nationaux et des propositions seront également faites dans un souci de rationalisation des coûts d'organisation.

Le ministère des sports a missionné une société pour effectuer un audit sur la justification des sommes versées à l'USEP dans le cadre de la CPO. Les conclusions de l'audit sont très positives et mettent en avant la gestion financière rigoureuse de l'USEP.

FORMATION

Des comités ont exprimé le souhait d'être accompagnés dans une formation locale, notamment par la présence d'un permanent national. Le secrétaire national rappelle que des formateurs nationaux compétents peuvent également être sollicités sur ce type de mission. En 2019, ces demandes seront acceptées dans la mesure du possible en fonction de la pertinence du projet mais également au regard des exigences du service du permanent et donc en lien avec le directeur national. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge par l'organisateur du stage de formation. Les élus nationaux peuvent également être sollicités et répondre positivement à ces demandes en fonction de la pertinence du projet et dans les conditions financières fixées ci-dessus. Une réflexion sera menée lors de la construction du budget 2020 sur cette question.

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

L'enquête association a été finalisée et sera envoyée après les vacances d'automne pour disposer d'un temps suffisant au traitement des données. Les délégués seront invités à doubler la demande en ciblant plus précisément une dizaine d'associations de leur comité.

L'outil webaffiligue de gestion des rencontres pourrait être opérationnel pour le rassemblement des présidents/délégués où il pourra être présenté lors d'un atelier par Pascal Marrel.

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

AEFE

Malgré la rencontre rassurante du nouveau directeur en juin, des difficultés persistent avec l'AEFE. Il semblerait que le blocage vienne des subalternes. Le directeur de l'AEFE s'est engagé à revenir vers l'USEP avec des propositions.

AGEEM

La convention a été signée lors du congrès de l'AGEEM 2019. Le lancement commun de la quinzaine de l'école maternelle et de « À l'USEP, la maternelle entre en JEU ! » est prévu.

ANCP

Suite à la signature de la convention MEN-Ligue-USEP, une proposition de courrier commun a été adressée à l'ANCP.

ANATEEP

L'ANATEEP souhaite que l'USEP délègue un représentant pour son Conseil d'administration. Serge Billet est élu à l'unanimité.

FF CARDIOLOGIE

L'USEP a relayé aux comités les informations en lien avec les Parcours du cœur. De nombreux départements sont impliqués dans la participation à ces parcours. La FFC souhaite que les Parcours du cœur soient intégrés aux opérations USEP. Le comité directeur rappelle que l'USEP propose déjà une opération athlé-santé en lien avec la FFA et ne souhaite pas y apporter de modification. Une collaboration plus importante est cependant envisageable sur des outils communs par exemple. La FF Cardio sera recontactée en ce sens.

FF DE LA RETRAITE SPORTIVE

La fédération multisport a proposé l'expérimentation d'une opération « Santé-vous Jeunes » de pratique partagée intergénérationnelle entre enfants et adultes de plus de 50 ans. Cette expérimentation pourrait être mise en place en mai 2020 sur la base d'initiatives locales. L'USEP prendra contact avec l'UFOLEP afin d'échanger sur ce sujet car cette proposition pourrait interférer avec la mise en place de la licence passerelle et des éventuelles suites à donner.

PASSERELLES INFO

L'association a repris contact avec l'USEP pour poursuivre le travail commun et envisager une ressource sur les JO. La collaboration avec l'association pourrait être mise en avant sur le site fédéral lors d'un entretien.

R-INSPE

Afin d'aborder les évolutions de la formation des enseignants et d'évoquer la poursuite de la convention signée avec le R-ESPE, la présidente rencontrera la présidente du Réseau national des INSPE prochainement.

VIE SPORTIVE – VIE ASSOCIATIVE

La présidente de l'USEP participera à un colloque organisé par le CORSCPM sur leur avenir.

L'USEP est conviée à participer au congrès et à l'assemblée générale de l'ISCA du 16 au 19 octobre. Lewis Nicol représentera l'USEP lors de l'assemblée générale.

FF VOLLEYBALL

L'USEP est associée au championnat d'Europe qui sera organisé fin septembre. Les associations USEP auront accès aux entraînements de l'équipe de France. La signature pourrait avoir lieu lors du 1/8^{ème} de finale de l'équipe de France à Nantes le 21 septembre. Des fiches pédagogiques pour les cycles 2 et 3 sont en cours d'élaboration ainsi que du matériel adapté. Le « volley assis » sera intégré dans les propositions.

FF VOILE

La Mini Transat servira de support à l'opération avec la FFV via le logiciel Virtual Regatta. Le départ sera donné le 22 septembre. Les inscriptions à l'opération sont toujours en cours. Avec le soutien financier de l'USEP nationale pour les transports, une journée des ambassadeurs sera organisée le 19 avec 4 classes de Charente-Maritime engagées dans Génération 2024 et/ou porteuses de projet voile en EPS.

FF GOLF

La dernière rencontre du 7 septembre a porté ses fruits : la convention bipartite devrait enfin être signée à l'Open de France le 19 octobre 2019.

SAVOIR ROULER

La prochaine réunion aura lieu le 26 septembre. Un premier bilan du dispositif sera tiré à cette occasion. Quatre comités USEP sont actuellement engagés dans ce dispositif. Serge Billet représentera l'USEP nationale à « Ensemble à vélo » qui se déroulera le 2 octobre à Limoges.

QUESTIONS DIVERSES